

—De M. F. X. Rousseau, demandant \$100 pour loyer d'un lot vacant, occupé par le département de la Voirie.

Déposée sur le bureau.

—Soumise une résolution du Conseil Municipal, demandant des explications au sujet du contrat accordé à MM. Leclair & McDonald, pour la construction d'un égout à la ferme d'épuration; aussi au sujet des prix respectifs de M. Charpentier et de MM. Laurin & Leitch, pour le prolongement de l'égout de la ferme d'épuration dans la Rivière, et finalement, au sujet de l'essai à être fait des asphaltes Trinidad, Bermudez et Acme.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour qu'il prépare les réponses aux questions pour lundi prochain.

SOUSSIONS

EGOUTS	Keegan & Dillon	T. Charpentier	M. Dineen
La rue St-Dominique de la rue Roy aux anciennes limites de la Ville.			
Egout complet, y compris l'excavation et le remplissage . . la verge linéaire	9.00	9.50	
Excavation du roc dans les tranchées . . . la verge cube	3.25	3.25	
Cintrage pour l'égout . . . la verge linéaire	.95	1.25	
La rue Bourgeois, de l'extrémité de l'égout jusqu'à une distance de 210 verges, en allant vers le nord.			
Egout complet, y compris l'excavation et le remplissage . . la verge linéaire		9.50	8.90
Excavation du roc dans les tranchées . . la verge cube		3.00	2 8
Cintrage pour l'égout, la verge linéaire		1.25	.98

Sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe,
Il est

Résolu: Que le contrat pour la construction d'un égout dans la rue Bourgeois, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à une distance de 210 verges en allant vers le nord, d'après les devis, termes et conditions et formule de soumission, soit accordé au plus bas soumissionnaire, M. M. Dineen, aux prix mentionnés dans sa soumission.

Sur proposition de M. l'échevin Bastien,
Il est

Résolu: Que le contrat pour la construction d'un égout dans la rue St-Dominique, à partir de la rue Roy jusqu'aux anciennes limites de la ville, d'après les devis, termes et conditions et formule de soumission, soit accordé aux plus bas soumissionnaires, MM. Keegan & Dillon, aux prix mentionnés dans leur soumission.

Il est

Résolu: Que M. T. Charpentier, fils, soit remboursé du dépôt fait avec sa soumission pour la construction d'un égout dans la rue St-Dominique et dans la rue Bourgeois.

RAPPORTS

Sur le rapport de l'inspecteur de la Ville,
Il est

Résolu: Qu'un rapport soit fait au Conseil, recommandant que la somme de \$1,000.00 soit votée pour niveler et macadamiser le chemin de la rue Fabre, de la rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal.

(M. l'échevin Gallery dissident).

—Soumis le rapport du Bureau de Santé, recommandant la construction d'un égout dans l'avenue des Cèdres.

Il est

Proposé par M. l'échevin Gallery:

Qu'un rapport soit fait au Conseil, recommandant que la Commission de la Voirie soit autorisée à faire faire un égout dans l'avenue des Cèdres, du lot cadastral No 1722, quartier

—From Mr. F. X. Rousseau, for \$100.00 rent of a vacant lot, occupied by the Road Department.

Laid on the table.

—Submitted a resolution of the City Council, requesting information as to the contract awarded to Leclair & McDonald for the construction of the Sewage Farm Sewer; also regarding the respective prices of Mr. Charpentier and Messrs. Laurin & Leitch, for the extension of the Sewage Farm sewer into the River, and finally regarding the test to be made of the Trinidad, Bermudez and Acme Asphalts.

Referred to the City Surveyor, to prepare the answers to said questions for Monday next.

TENDERS.

SEWERS.	Keegan & Dillon	T. Charpentier	M. Dineen
St. Dominique street, from Roy street to old City limits.			
Sewer complete, including excavation and refilling . . . per lineal yard	9.00	9.50	
Rock excavation in trenches, per cubic yard	3.25	3.25	
Cradling for sewer . per lineal yard	.95	1.25	
Bourgeois street, from end of sewer to a distance of 210 yards northwards.			
Sewer complete, including excavation and refilling . . . per lineal yard		9.50	8.90
Rock excavation in trenches, per cubic yard		3.00	2.85
Cradling for sewer . per lineal yard		1.25	.98

On motion of Ald N. Lapointe,

—It was

Resolved: That the contract for the construction of a sewer in Bourgeois street, from end of sewer to a distance of 210 yards northwards, according to specification, terms and conditions and form of tender, be awarded to the lowest tenderer, Mr. M. Dineen, at the prices mentioned in his tender for same

On motion of Ald. Bastien,

—It was

Resolved: That the contract for the construction of a sewer in St. Dominique street, from Roy street to the old City limits, according to specifications, terms and conditions and form of tender, be awarded to the lowest tenderer, Messrs. Keegan & Dillon, at the prices mentioned in their tender for same.

—It was

Resolved: That Mr. T. Charpentier, jr, be reimbursed of the deposit made with his tender for the construction of a sewer in St. Dominique street and in Bourgeois street.

REPORTS.

On the report of the City Surveyor,

—It was

Resolved: That a report be made to the Council recommending that the sum of \$1,000.00 be voted to grade and macadamize the roadway of Fabre street, from Mary-Ann street to Mount Royal Ave.

(Ald. Gallery dissenting).

—Submitted the report of the Board of Health, recommending the construction of a sewer in Cedar Avenue.

—It was

Moved by Ald. Gallery:

That a report be made to Council, recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Cedar Ave., from lot bearing cadastral No. 1722, St. Andrew